

...suite de l'interview

" Il faudra créer des procédures pour mieux contrôler la subvention "

l'union. Vous avez, à plusieurs reprises, évoqué l'existence du Fonds national du sport. Cette entité a été créée, il y a quelques années, pour financer le sport. Quelle est véritablement sa part dans le financement des différentes disciplines ?

Contrairement à ce qu'on croit, cette structure travaille beaucoup. Hormis les subventions des fédérations qui passent par le Budget, elle s'occupe de plusieurs disciplines sportives. Le problème est qu'il trop embrasse, mal étirent. Le fonds finance beaucoup trop de choses, parce que nos amis du Budget ne jouent pas forcément franc-jeu. Le Fonds ne rentre pas en possession de tout l'argent qui lui revient, il y a toujours une partie qui est captée par d'autres événements en dehors du sport. Le Fonds doit soutenir la Tropicale Amissa Bongo, le Marathon et les matchs internationaux des Panthères. Si le Fonds disposait entièrement de ses finances, il aurait pu financer le début du National-Foot 1 cette année. Mais ses ressources sont plafonnées à huit (8) milliards, selon la Loi de finances. Ce qui est bien dommage, au regard de ses multiples missions. Tout ceci nous ramène, une nouvelle fois, au retard du championnat national de football. Si les clubs avaient, depuis plusieurs années, respecté le cahier de charges, ils auraient même pu débiter cette compétition domestique sans aucune difficulté. Le problème, aujourd'hui, est que si ces entités attendent la subvention pour démarrer le championnat, cela revient à dire qu'elles ne sont plus privées, mais publiques. Qu'elles sont désormais des entités de l'État. D'où ce nouvel appel à leur rencontre pour qu'elles décident, enfin, à mieux s'armer pour le futur.

Si la subvention pose toujours problème au niveau des clubs, c'est aussi le cas pour les fédérations. Lorsque ces instances sont en difficulté financière, entre autres, elles se tournent vers l'Etat. Quand celui-ci veut connaître l'utilisation de cet argent, ces mêmes fédérations se réfugient derrière les textes et les instances internationales. Est-ce que ce n'est pas un piège que le ministère des Sports accepte trop facilement ?

Ce département est composé d'hommes qui orientent la politique sportive dans ce pays. Je ne vais pas ici déjà dévoiler la stratégie qui sera mise en place, mais je peux juste dire que le temps de l'action est arrivé. Parce qu'il faut bien que les dirigeants sportifs comprennent, enfin, que lorsque le franc de l'Etat sort des caisses, il faut bien en rendre compte. Qu'ils laissent à l'Etat le loisir de comprendre et juger leur gestion. Les ministres regardent des comptes à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il faut que les dirigeants sportifs rendent de plus en plus de compte au ministère des Sports. Ce département est vraiment particulier. Nous sommes jugés non pas sur nos propres actes, mais sur ceux des clubs, des ligues, des fédéra-

tions et de tous leurs dirigeants. Ce particularisme ne doit pas faire en sorte que les milliards dépensés ne soient pas contrôlés. Nous allons impliquer le Budget dans la nouvelle procédure que nous voulons mettre en place. De sorte que la structure sportive qui ne voudra pas être contrôlée ne puisse plus obtenir l'argent public.

On ne peut pas évoquer le financement du sport sans parler des structures sportives. Comment parvenir à une vulgarisation du sport sur le territoire national, sans au préalable doter le pays d'infrastructures nécessaires, en l'occurrence à l'intérieur du pays ?

(Sourire !). Mais les stades de Port-Gentil, Franceville et d'Oyem sont bien situés à l'intérieur du pays, non ? Mais sur le fond, vous avez raison de souligner ce point. C'est l'une des faiblesses que nous avons relevées depuis quelque temps. Une grosse part du budget du Fonds national du développement du sport va dans le fonctionnement et très peu dans l'investissement, alors que c'est justement ce point qui crée de la richesse. Nous sommes tous conscients que si nous voulons avoir de belles générations de basketteurs, de footballeurs, de volleyeurs, etc., Libreville n'est pas la seule ville sur laquelle nous devons reporter nos efforts. Même la capitale est composée de différents quartiers. Et c'est dans tous ces lieux que nous devons apporter le maximum de réponse, notamment au travers d'un "championnat des Mapanes" que nous voulons bientôt initier. Parce que nous savons qu'il y a des talents et nous voulons vraiment les découvrir. Pour y parvenir, nous savons bien que nous devons créer, installer et développer ce réseau d'équipements et autres plateaux sportifs. Sauf que tout ce programme est une danse à trois. Il faut, outre le ministère des Sports, associer les municipalités et le département de l'Habitat. Nous ciblons en priorité, dans ce projet, les chefs-lieux de provinces. Ce qui ne veut pas dire que les autres localités seront oubliées.

Chaque province, et donc chaque chef-lieu de province, avait un stade mythique. On pense à celui de Mouila, de Tchibanga, etc. Aujourd'hui, le constat est que ces structures sont presque laissées à l'abandon. Pourquoi l'Etat a autant de mal à gérer ce patrimoine ?

La problématique de ces anciennes enceintes sportives est un écho à celles d'aujourd'hui. Qu'il soit question de l'Amitié à Angondjé, de celui de Port-Gentil ou de Franceville, l'interrogation est la même : comment assurer correctement leur maintenance. C'est un souci. Il y avait l'Office du stade qui a été dissous au profit de l'ANAGEISC (Agence nationale de gestion et d'exploitation des structures sportives et culturelles, n.d.l.r.). Or, cette structure évoque des difficultés financières qui ne lui permettent pas de remplir correctement ses missions. L'une des

conséquences est que la pelouse du stade d'Oyem commence à souffrir, alors qu'elle n'a pas vraiment été utilisée. Les enceintes de Port-Gentil et Franceville ne sont pas épargnées et posent le problème de leur rentabilité. Mais nous essayons, tant bien que mal, d'inverser la tendance. Pour les autres localités, ce que nous voulons faire doit suivre la politique d'aménagement du territoire. Une manière de dire qu'il faut bien comprendre que tout ne peut pas se faire en un seul jour. Une chose est sûre, le gouvernement veut que chaque chef-lieu de province soit au moins doté d'un gymnase. Nous nous y attelons. Financièrement, terrains et gestion sont, comme vous le voyez, un tout dont il faut tenir compte.

Passons au volet formation. L'école de Port-Gentil avait été présentée comme la première étape d'un projet gouvernemental en matière de formation plus vaste. Où en est cette structure et la politique du gouvernement en matière de formation ?

L'école de Port-Gentil est un caillou dans notre chaussure. Cependant, il nous rappelle qu'il faut continuer à prendre soin de ce type de structures et qu'il faut poursuivre leur ouverture dans d'autres localités. Nous avons un programme qui devrait permettre de ramener les choses à la normale. Nous sommes bien conscients que le sport est devenu une industrie, et qu'il faut mettre en place un environnement adéquat. Nous savons que nous avons des talents dans ce pays, il faut simplement se donner les moyens de les dénicher. Dans les chefs-lieux, les villes secondaires et les villages où ces jeunes ne sont encore que des diamants bruts. Le développement du sport a besoin de beaucoup d'argent, le chef de l'Etat et son gouvernement le savent. Comme le fait que le sport génère beaucoup d'argent également. N'oubliez pas que je suis en charge de ce département seulement depuis le mois d'août, et que je m'imprègne peu à peu des dossiers. Je connais, néanmoins, l'importance de l'Ecole de Port-Gentil et m'efforcerai de relancer la machine.

Pourquoi l'Ogssu ne peut pas être la solution, en ce qui concerne notamment la détection des jeunes talents ? Et à quand la redynamisation du sport scolaire à travers cet organisme qui devient de plus en plus fantomatique ?

Je ne connais pas vraiment les causes à l'origine de la situation actuelle, mais je peux juste vous dire que nous envisageons de relancer l'Ogssu (Office gabonais des sports scolaires et universitaires, n.d.l.r.). J'ai récemment adressé une correspondance à mon collègue de l'Education nationale pour organiser une réunion entre les deux départements autour de ce sujet. L'objectif étant de secouer la structure pour qu'elle soit un peu plus dynamique. Cependant, il faudra tenir compte de plusieurs paramètres. On ne peut envisager les équipes scolaires comme cela se faisait

avant, les enfants arrivant au lycée et collège plus jeunes qu'au paravant. A l'époque, avec des jeunes dans la vingtaine, on pouvait mettre sur pied des équipes qui participaient à plusieurs compétitions. Cela ne peut plus être le cas désormais. Mais cela demeure un terreau. Puisque ces élèves arrivent plus jeunes au secondaire, on peut donc les détecter plus tôt et les former également plus tôt.

Lors des derniers états généraux du karaté, la question de la Grande nuit des arts martiaux a été soulevée. Le nouveau bureau fédéral de la Fegakama estimant que cet événement doit rejoindre son giron. Et personne en son sein ne comprend pourquoi le ministère des Sports continue de financer cette cérémonie à coup de centaines de millions et par ce truchement, l'Agakado, qui organise la Grande nuit des arts martiaux. Comment est-il possible que ce financement soit plus élevé que le budget de fonctionnement de la Fegakama ?

Nous sommes dans un milieu de la libre-entreprise. Nous savons que cette Grande nuit des arts martiaux a été créée par une personne et qu'elle organise cet événement depuis longtemps. On ne peut donc pas la blâmer pour avoir eu cette idée. Maintenant, la Fegakama peut initier un autre concept plutôt que de chercher à récupérer un événement qui appartient à une association. Mais c'est une situation que j'hérite de mes prédécesseurs, je regarderai ce qu'il en est pour la prochaine session. Notamment au niveau des montants à décaisser. Toutes ces études seront menées en tenant, bien évidemment, compte des contours juridiques possibles.

Dans quasiment toutes les disciplines sportives naissent des conflits sur fond de contrôle de la manne financière octroyée aux fédérations par l'Etat. C'est le cas en cyclisme, athlétisme, karaté, tennis de table, taekwondo, etc. Quel rôle le ministère peut-il jouer pour mettre fin à ce désordre ?

Nous n'avons, dans tout ceci, qu'un rôle de médiateur. Nous ne souhaitons pas nous immiscer dans ces conflits. C'est pour cette raison que lorsque j'ai pris mes fonctions, j'avais décrété une sorte d'amnistie et tenu à recevoir chaque fédération. Cela m'a permis de comprendre que les choses étaient viciées dès le départ. Un travail est donc en cours et je continue de discuter avec les différents bureaux fédéraux. Je n'ai pas encore formé mon cabinet et je veux justement que ces questions soient traitées par des personnes compétentes. Car, je déplore, pour le condamner, que des techniciens du ministère des Sports brillent par des actes qui ne les honorent pas. En fait, ils ne sont pas neutres quand il s'agit de régler certains conflits. Etant donné que nombre d'entre eux ont des intérêts dans des fédérations, ligues ou clubs.

C'est justement un point qui

soulève notre étonnement, tant le ministère des Sports est fortement cité comme l'un des instigateurs du désordre au sein des fédérations et des ligues. Comme cela vient d'être le cas, suite à l'élection de la ligue de football de l'Estuaire. Comment cela est-il possible ?

C'est un drame pour tout le département et pour le sport de manière générale. Trop de gens ne se battent pas pour le bien de leurs disciplines. Cela fait véritablement désordre. Depuis mon arrivée, j'ai eu le temps d'analyser le comportement des uns et des autres. L'une de mes conclusions est que, pour le football et les batailles liées au contrôle des ligues, chacun se bat, d'une certaine manière, pour accéder à la présidence de la Fégafoot. C'est dommage. Surtout que certains agents du ministère qui sont en charge de la résolution des conflits ne travaillent pas correctement. Toutes ces malversations seraient moins nombreuses si le tribunal du sport existait déjà. Ce qui permettrait au ministère des Sports d'être à l'écart d'affaires louches.

Nombreuses sont les fédérations dont les activités n'existent quasiment pas, ce qui ne les empêche pas de recevoir la subvention de l'Etat. Le ministère n'est-il pas, d'une certaine façon, complice de la léthargie de certaines fédérations qui continuent de percevoir la subvention sans rien faire ?

J'ai un peu mal au cœur quand vous impliquez tout le ministère. Il s'agit de certains agents indéli-cats plus que tout le département. Mais les gens ne se rendent pas compte que le ministère des Sports dépense beaucoup d'argent public. Il devrait mieux servir. Le public pense que le ministre est au courant de tout le désordre qui peut prévaloir dans certains secteurs. Ce n'est pas forcément le cas. Je reste, néanmoins, convaincu que nous pouvons redynamiser notre sport, changer les règles du jeu. Il faudra, de toute façon, créer des procédures qui permettront un meilleur contrôle de la subvention, des dépenses qui en relèvent.

Votre mot de fin ?

Je pense, bien qu'il soit universel, que le sport s'exprime d'abord dans le cadre d'une nation. Chaque ville du Gabon rêve d'accueillir un grand événement sportif. Mais il faut tenir compte de ses moyens, et une fois que nous serons suffisamment forts, nous pourrions envisager ces grands événements. L'Etat décaisse beaucoup d'argent pour soutenir les manifestations existantes, mais il y a aussi énormément de gaspillage. Il faut donc que les clubs, les ligues et les fédérations s'auto-régulent et apprennent à bien gérer l'argent qui leur est remis. Qu'ils acceptent ce contrôle nécessaire au développement du sport.